MAIA
Marine protected areas in the Atlantic arc

Agence des aires marines protégées

À Arcachon, le lundi 3 décembre 2012

Dossier de presse

1ère conférence européenne des gestionnaires d'aires marines protégées de la façade atlantique nord-est

Ile aux oiseaux, Bassin d'Arcachon, France

Contacts :

Agence des aires marines protégées :

Phénia Marras-Aït Razouk, Equipe de coordination MAIA : 02 98 33 94 59 / 06 33 27 48 95

Anne Littaye, Accueil des délégations européennes et pilotage technique de la conférence : 05 56 22 32 11 / 06 72 65 34 16

La préservation de la biodiversité marine est au cœur des préoccupations de nombreux pays qui, pour y répondre, se sont engagés dans la création d'Aires marines protégées (AMP). Les aires marines protégées recouvrent une diversité d'outils et d'approches qu'il est important de mieux connaître pour affiner les démarches de chacun et pour évaluer leur efficacité . Dans cet objectif, les pays de la façade nord-est atlantique, Royaume Uni, France, Espagne et Portugal, ont établi un projet de coopération européenne, MAIA – Marine protected areas in the Atlantic arc (2010 – 2012). L'objectif est la création d'un réseau atlantique d'aires marines protégées. Cette conférence est le premier rendez-vous des gestionnaires de la façade du nord-est Atlantique et un tremplin pour décider de la suite du programme MAIA, projet européen dont le financement arrive à son terme.

1ère conférence européenne : réunir les gestionnaires d'aires marines protégées de l'Atlantique nord-est

Cette première conférence est organisée par l'Agence des aires marines protégées, coordinateur du projet, dans le cadre du partenariat européen du projet MAIA, en collaboration avec les organismes institutionnels des pays partenaires. Elle est ouverte à tous les acteurs de la mer impliqués dans la désignation et la gestion d'aires marines protégées, institutions, professionnels, usagers, scientifiques, associations. Une centaine de participants, venus des pays de la façade atlantique sont attendus.

Lancé en 2010, le projet de coopération a construit les bases d'un réseau entre les quatre pays partenaires initialement impliqués. Cette conférence expose les travaux réalisés en trois ans et fait le premier bilan d'étape de MAIA afin de définir ses orientations futures. Une exposition conçue sur le thème de la mise en réseau, de la connexion entre sites protégés de l'océan Atlantique, réalisée avec la contribution des gestionnaires d'AMP des pays partenaires, illustrera la richesse des échanges d'expertise, favorisés pendant les 3 ateliers techniques et les 4 visites de sites organisés par les partenaires en trois ans Les gestionnaires d'autres réseaux d'AMP en Méditerranée, aux Caraïbes, en Afrique de l'ouest, viendront faire part de leur expérience du bénéfice de la dynamique de tels réseaux. Des représentants d'organisations internationales (OSPAR[1], Convention régionale de l'Atlantique

Visite du Dartmouth & Torbay en septembre 2011 (Devon, Royaume-Uni) © A.Eynaudi / Agence des aires marines protégées

[1] Commission OSPAR : www.ospar.org

nord ; UICN[2], Union internationale pour la conservation de la nature ;ISA[3], Autorité internationale des fonds marins) et de la Commission européenne[4] interviendront également. L'objectif est de définir comment poursuivre la construction de ce réseau, dans le contexte où la nécessité de renforcer la protection et la gestion de l'espace marin est réaffirmée tant au niveau international qu'aux niveaux nationaux.

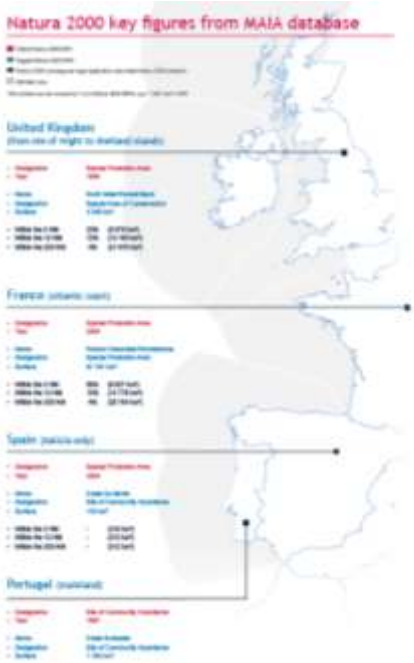

« Quelles sont les attentes des gestionnaires d'AMP vis-à-vis de ce réseau en devenir ? Par quels moyens dépasser le mode projet tout en assurant les échanges d'expertise technique au sein du réseau d'AMP ? Cette première conférence pose les bases de la réflexion sur les perspectives du réseau MAIA»

Amandine Eynaudi, chef de projet MAIA

En marge de la conférence, mercredi 5 décembre, le directeur de l'Agence des aires marines protégées, les représentants des pays partenaires se réuniront pour définir le cadre de la poursuite de la construction de ce réseau.

Le Bassin d'Arcachon, hôte de la conférence : un ensemble d'aires marines protégées à valoriser

Le choix du Bassin d'Arcachon pour cette conférence symbolise ces engagements : le Bassin d'Arcachon est désigné, au regard des conventions européennes, zone de protection spéciale pour les oiseaux et zone spéciale de conservation pour ses espaces naturels. Il a également fait l'objet d'une étude de création d'un parc naturel marin.

[2] UICN : www.iucn.org/fr/

[3] ISA International Seabed Authority : www.isa.org.jm

[4] Sont concernés les services suivants de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/policies/index_en.htm) : DG Environnement, DG Affaires maritimes et pêche, DG Politique régionale

Tisser du lien entre gestionnaires, lier un réseau d'aires marines protégées

L'exposition du réseau RAMPAO (Afrique de l'Ouest), *D'un Banc d'Arguin à un autre*, révèle les liens qui se tissent dans ce jumelage possible d'aires marines protégées mauritanienne et française, tant en termes de biodiversité et de patrimoine naturel maritime, un domaine qui ne connaît pas de frontières administratives, que d'expertise technique entre gestionnaires d'espaces aux caractéristiques similaires. Cette exposition est accessible pendant les trois jours de la conférence.

A ne pas manquer

Notez les principaux rendez-vous de la conférence !

- Mercredi 5 décembre, à 16h30 : le directeur de l'Agence des aires marines protégées française, Olivier Laroussinie, clôturera cette première conférence du réseau de l'arc Atlantique et présentera le troisième congrès mondial des aires marines protégées qui se tiendra à Marseille en octobre 2013.
- Jeudi 6 décembre : dans le cadre de la conférence, des visites de découverte du patrimoine naturel exceptionnel du bassin d'Arcachon sont organisées pour les participants.

- Du lundi 3 décembre au mercredi 5 décembre, la diversité des catégories d'aires marines protégées des pays partenaires du projet MAIA est mise en avant pendant l'exposition, dans une salle dédiée du palais des congrès : cocktail d'inauguration le lundi 3 décembre, à 18h30.

CONFERENCE DE PRESSE

Lundi 3 décembre, à 19h00

Salle des ambassadeurs, Palais des Congrès d'Arcachon

MAIA : réseau d'aires marines protégées du Portugal au Royaume-Uni.

MAIA vise la **constitution d'un réseau de gestionnaires et d'acteurs** d'aires marines protégées. Un tel réseau doit permettre par le partage des expériences et la construction d'outils communs, une meilleure gestion, une évaluation des AMP et du réseau afin qu'il soit cohérent et efficace pour une réelle préservation de la biodiversité. Un tel réseau constitue également une force de proposition à l'échelle internationale en matière de désignation de nouvelles aires marines protégées et de gouvernance.

Pour cette première étape de construction du réseau (2010 – 2012), neuf partenaires de quatre pays ont coopéré.

Royaume-Uni
- JNCC, Joint Nature Conservation Committee
- Natural England
- Le projet Finding Sanctuary porté par South West Food and Drink

France
- Agence des aires marines protégées, chef de file du projet
- AGLIA, Association du Grand Littoral Atlantique
- CNPMEM, Comité National des pêches et des élevages marins

Espagne
- Xunta de Galicia – Concelleria do Mar
- Universidad de A Coruna – Recursos Marinos y Pesquerias

Portugal
- Instituto Nacional do Recursos Biologico I.P.
- Instituto da Conservaçao da Natureza e da Biodiversidade, ICNB.

Un géo-portail sur les aires marines protégées de l'Atlantique : www.maia-network.org

Une plate forme web d'échange et de diffusion d'information a été réalisée, accessible en quatre langues. Plus de 450 AMP de la façade nord-est atlantique y sont décrites, de façon standardisée. Un outil cartographique dynamique permet la consultation de cette base de données qui constitue une source majeure d'informations de référence. A terme, lorsque cette base sera complétée par la description de la grande majorité des AMP, elle permettra la réalisation d'un premier état des lieux de la préservation et de la gestion de l'espace marin de la façade.

La publication « Base de données du réseau d'aires marines protégées de l'Arc atlantique : développement, état des lieux et perspectives » sera distribuée dans les quatre langues pendant la conférence.

Partenaires impliqués dans la désignation et la gestion d'aires marines protégées en 2010 - 2012

AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES [France]
Créée par la loi du 14 avril 2006, l'Agence des aires marines protégées est un établissement public dédié à la protection du milieu marin. Placée sous la tutelle du Ministère notamment en charge de l'écologie, l'Agence a son siège à Brest.
L'Agence est le chef de file du projet MAIA et pilote les 'workpackages' 5 et 6 : Communication et coordination du projet.

ASSOCIATION DU GRAND LITTORAL ATLANTIQUE - AGLIA [France]
L'Association du Grand Littoral Atlantique rassemble les Conseils Régionaux, les professionnels de la pêche et des cultures marines des quatre Régions de la grande façade Atlantique - Manche occidentale. Son objectif est de promouvoir les activités liées à la pêche et à l'aquaculture du golfe de Gascogne.
L'AGLIA pilote le 'workpackage' 1 du projet MAIA : Etat de l'art, partage d'une connaissance commune entre les partenaires concernant les AMP de la façade atlantique.

COMITE NATIONAL DES PECHES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS - CNPMEM [France]
Le CNPMEM est l'échelon national de l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins en France. Organisme paritaire, le CNPMEM regroupe tous les professionnels des pêches maritimes et des élevages marins, de la production à la transformation.

JOINT NATURE CONSERVATION COMMITTEE - JNCC [Royaume-Uni]
Le JNCC est une agence publique en charge des questions de conservation de la nature pour tout le Royaume-Uni. En ce qui concerne le milieu marin, le JNCC traite les questions pour la zone au-delà des 12 milles. Le JNCC est notamment en charge du processus de désignation de nouvelles aires marines protégées (Marine Conservation Zone - MCZ project).
Le JNCC pilote le 'workpackage' 4 du projet MAIA : Améliorer l'intégration des parties prenantes dans les processus de désignation et de gestion des AMP.

NATURAL ENGLAND - NE [Royaume-Uni]
Natural England est une agence publique britannique en charge des questions de conservation de la nature pour tout le Royaume-Uni.
En ce qui concerne le milieu marin NE traite les questions pour la zone côtière jusqu'aux 12 milles.

SOUTH WEST FOOD AND DRINK - SWFD [Royaume-Uni]
Cette organisation non gouvernementale vise le développement de politiques stratégiques concernant l'alimentation et plus particulièrement la promotion du marché des produits de la mer. SWFD est l'un des partenaires fondateurs du projet Finding Sanctuary dans le Sud Ouest du Royaume Uni. Ce projet est maintenant un partenariat officiel avec le gouvernement britannique pour la planification d'AMP dans le Sud Ouest du Royaume Uni dans le cadre de MCZ project (Marine Conservation Zone).

XUNTA DE GALICIA [Espagne]
La Consellería do Mar de la Xunta de Galicia est l'organisme officiel en charge des politiques concernant la gestion des pêches, la conchyliculture, l'aquaculture ainsi que des aires marines protégées et de leur mise en œuvre.
La région Galice pilote le 'workpackage' 3 du projet MAIA : Définition et mise en œuvre de plans de gestion.

UNIVERSIDAD DA CORUNA [Espagne]
Le groupe de recherche pluridisciplinaire sur les ressources marines et les pêcheries de l'Université de Coruña est en charge du suivi de plusieurs AMP en Galice. Ce laboratoire a développé plusieurs projets collaboratifs avec les pêcheurs professionnels et d'autres parties prenantes afin de les intégrer au mieux dans le processus de désignation et de gestion d'une AMP.

INSTITUDO DA CONSERCACAO DA NATUREZA E DA BIODIVERSIDADE - ICNB [Portugal]
L'ICNB est l'autorité nationale portugaise compétente pour la conservation de la nature. Elle participe notamment à la mise en œuvre des politiques en faveur de la biodiversité et de la nature et assure la gestion des sites protégés (terrestres et marins).

INSTITUDO NATIONAL DOS RECURSOS BIOLOGICOS I.P. - INRB I.P. / IPIMAR - [Portugal]
L'IPIMAR est l'organisation nationale de recherche portugaise concernant les ressources marines et les pêcheries. Rattachée à l'institut national des ressources biologiques, sa principale activité concerne les questions de gestion et d'exploitation des ressources marines.
L'IPIMAR pilote le 'workpakage' 2 du projet MAIA : Développement de stratégies de suivis communes.

Plan d'action MAIA 2010 - 2012

Au cours des trois années, des ateliers techniques ont été organisés dans chacun des pays partenaires.

Juin 2012

Plan de gestion des AMP, développement et mise en œuvre

- Atelier technique MAIA, Galice - Espagne (2,5 jours).
- Visite de site en Galice (0,5 jour).
- Comité technique et de pilotage du projet (1,5 jour).

Septembre 2011

Intégration des acteurs dans les processus de désignation et de gestion des AMP

- Atelier technique MAIA, Totnes – Royaume-Uni (2 jours).
- Visite de site dans le sud de Devon (1 jour).
- Comité technique et de pilotage du projet (1,5 jour).

Novembre 2010

Les stratégies de suivi dans les aires marines protégées

- Atelier technique MAIA, Sesimbra – Portugal (2 jours).
- Visite du Parc naturel d'Arrábida (1 jour).
- Comité technique et de pilotage du projet (1,5 jour).

Mars 2010

- Réunion de lancement (2 jours).
- Visite du parc naturel marin d'Iroise (1 jour).

MAIA est un projet de coopération européenne financé majoritairement par le Fond Européen de Développement Régional (FEDER), via le programme INTERREG IV B Espace atlantique de la Commission européenne, pour répondre à une des priorités : « protéger, sécuriser et valoriser durablement l'environnement marin et côtier ».

Réserve marine d'intérêt pour la pêche (Reserva marina de interés pesquero), Ceidera, Galice, Espagne © Université de A Coruña